

La note de Conjoncture de la CAPEB

UN SUPPLÉMENT
DE LA LETTRE
D'INFORMATION
HEBDOMADAIRE
DU RÉSEAU

Conjoncture du
4^e trimestre 2023

Janvier 2024



EN SYNTHÈSE

PÉNALISÉE PAR LE NEUF, L'ANNÉE S'ACHÈVE SUR UNE NOTE NÉGATIVE

Le 4^e trimestre 2023 n'a pas vu de rupture de tendance : le volume d'activité des entreprises artisanales du bâtiment a continué son recul dans le prolongement des deux trimestres précédents (-1,5%). La construction neuve continue son recul à -4,5% au 4^e trimestre 2023 par rapport au 4^e trimestre 2022. En parallèle, l'activité en entretien-amélioration stagne une fois encore, soutenue par les travaux de performance énergétique (+1,5% en volume). Ainsi, sur l'année 2023, l'activité de l'artisanat du bâtiment recule de 0,6%.

Mémo 4^e trim. (évolution en volume)

Activité artisanat
du bâtiment

↘ -1,5%

Neuf

↘ -4,5%

Entretien-Rénovation

→ 0%

Les autorisations et les mises en chantier mal orientées (cumulées sur 12 mois à novembre 2023, elles reculent respectivement de 26 et 20 %) ne laissent pas présager une amélioration prochaine de l'activité en construction neuve : cela se confirme dans les chiffres du 4^e trimestre 2023. Les entreprises artisanales du bâtiment ont enregistré un recul de 4,5 % de leur activité en construction neuve par rapport au 4^e trimestre 2022, après une baisse de 3 % au 3^e trimestre (soit une année 2023 à -2,3 %). Les entreprises de maçonnerie, particulièrement présentes sur ce marché, sont les plus touchées avec une diminution de 2,5 % au 4^e trimestre, enregistrant ainsi le recul le plus important parmi les corps de métier pour le 3^e trimestre consécutif. En parallèle, dans la prolongation du précédent trimestre, l'activité des entreprises artisanales du bâtiment en entretien-amélioration stagne en glissement annuel (+0,1 % sur l'année 2023), grâce notamment à la résistance des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements. Seul segment en croissance ce trimestre encore, la croissance en volume de ces travaux demeure à 1,5 % en glissement annuel au 4^e trimestre 2023, soit une année 2023 à 1,8 %. Au total, le volume d'activité des entreprises artisanales du bâtiment recule de 0,6 % en volume sur l'année 2023. Les carnets de commandes sont le reflet direct des évolutions du volume d'activité de l'année 2023,

avec 75 jours de travail à venir en moyenne à début janvier 2024. Ce niveau est encore comparable à la moyenne 2019, mais prolonge la tendance baissière observée depuis le 1^{er} trimestre 2022.

La divergence des soldes d'opinion sur les carnets de commandes confirme la différence de dynamique entre construction neuve et entretien-amélioration. En construction neuve, le solde d'opinion se dégrade nettement au 4^e trimestre pour atteindre -24 points (32 % des entreprises déclarent que leurs carnets de commandes en construction neuve sont en baisse par rapport au trimestre précédent, contre 8 % en hausse) tandis qu'il se rapproche de l'équilibre à -4 points en entretien-amélioration. Les travaux d'amélioration de la performance énergétique présentent quant à eux un solde d'opinion sur les carnets de commandes de nouveau positif (+4 points) après une légère dégradation au 3^e trimestre.

L'artisanat du bâtiment est un secteur intensif en main d'œuvre, la conjoncture défavorable se répercute donc sur le niveau d'emploi et les intentions des entreprises en matière de recrutement. Au 3^e trimestre 2023, l'emploi salarié dans les entreprises de moins de 20 salariés de la construction recule de 1,6 %. Pour 2024, les perspectives devraient se dégrader. Au cours du second semestre 2023, 30 % des entreprises ont déclaré avoir cherché à recruter, avec succès pour la moitié d'entre elles. En revanche, la proportion

d'entreprises envisageant un recrutement au cours du 1^{er} semestre 2024 tombe à 12 % (contre 19 % déclarés en juillet 2023 pour le 2^e semestre 2023), alors que les intentions de non-renouvellement de contrat ou licenciement augmentent pour atteindre 8 % (un plus haut depuis 2015), marquant une plus grande prudence des entreprises.

En 2023, l'activité des entreprises artisanales du bâtiment a connu un premier recul, qui se poursuivra de manière plus marquée en 2024. Si la perte de vitesse progressive de l'inflation et la stagnation des taux d'intérêt sont des facteurs potentiellement positifs pour l'activité, de nombreux signaux défavorables compromettent encore une éventuelle amélioration de la conjoncture du bâtiment. En effet, la construction neuve ne montre aucun signe de redémarrage, et l'activité d'entretien-amélioration est affectée par le ralentissement du marché immobilier, avec une baisse des transactions dans l'immobilier ancien et des tensions se reportant sur le marché de la location. Malgré un budget conséquent alloué à la rénovation énergétique, les nouvelles modalités de MaPrimeRénov' (axées sur des rénovations globales coûteuses et complexes tant pour les entreprises que pour les ménages) auront des effets contreproductifs. Enfin, l'activité du bâtiment dépendra également de l'éventuel projet de loi logement, encore en attente à ce jour.

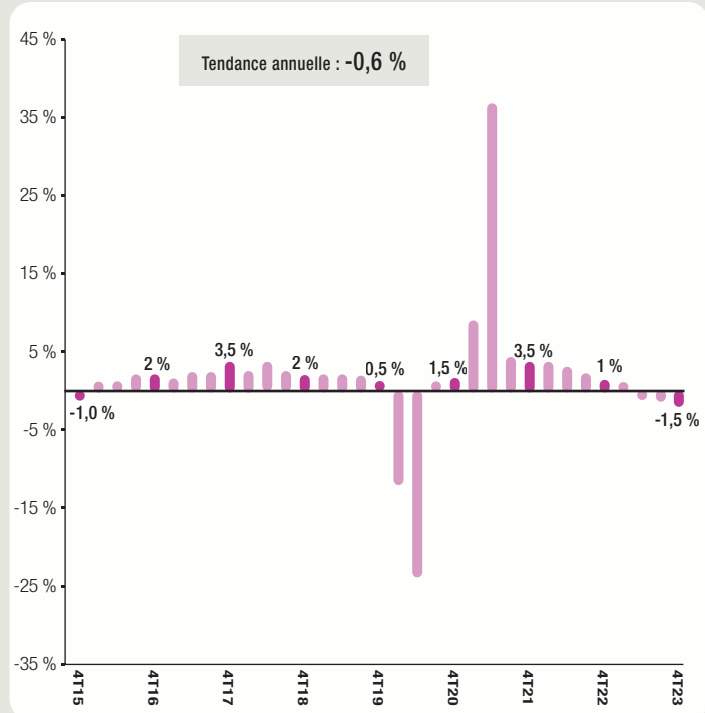
VOLUME D'ACTIVITÉ

Le recul de l'activité une nouvelle fois tiré par les difficultés de la construction neuve

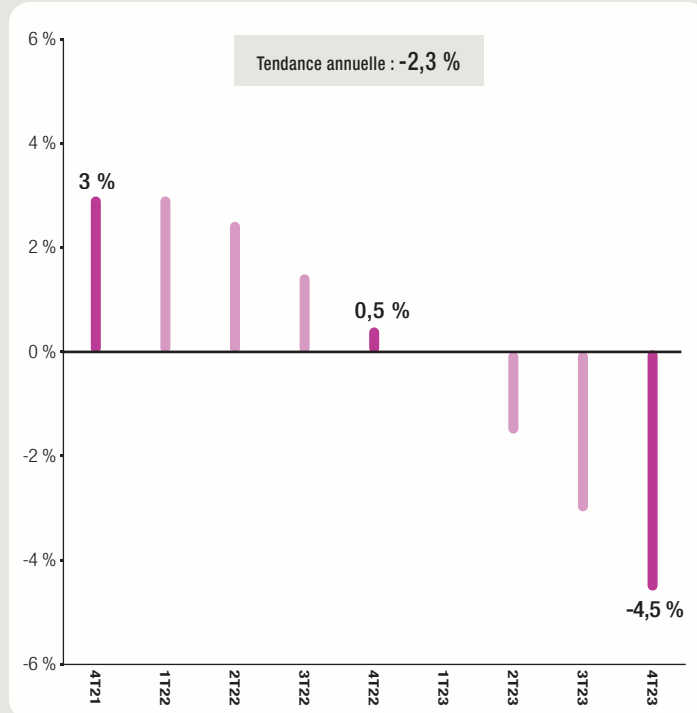
Au 4^e trimestre 2023, le volume d'activité de l'artisanat du bâtiment recule de nouveau en glissement annuel (-1,5 % par rapport au même trimestre l'année précédente). Ainsi, en 2023, le volume d'activité de l'artisanat du bâtiment recule de 0,6 % par rapport à 2022. En prolongation de la tendance observée depuis le début de l'année 2023, l'activité en construction neuve est toujours en

difficulté avec -4,5 % en glissement annuel au 4^e trimestre 2023, après -3 % au trimestre précédent. En parallèle, l'activité en entretien-amélioration stagne une nouvelle fois comme aux deux trimestres précédents et les travaux en Amélioration de Performance Énergétique du Logement conservent une évolution positive en glissement annuel (+1,5 %).

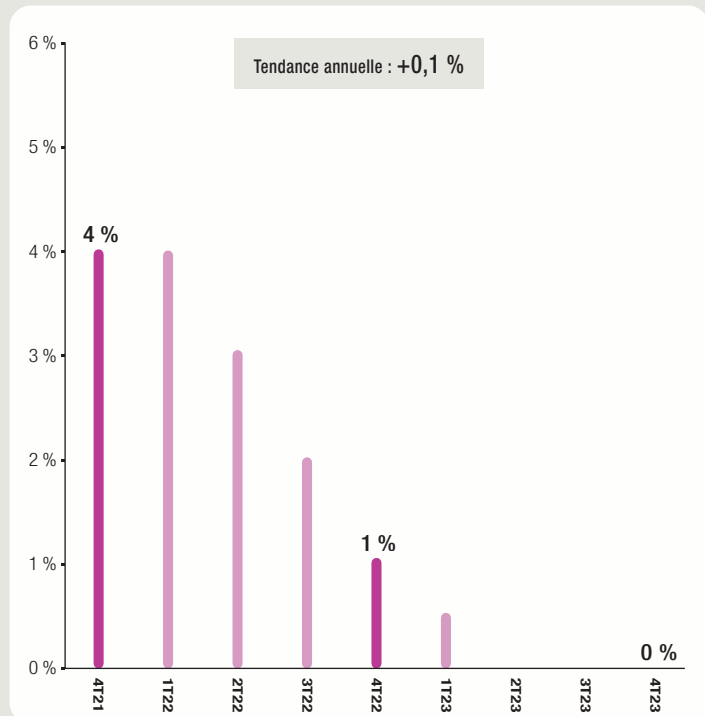
Activité artisanat



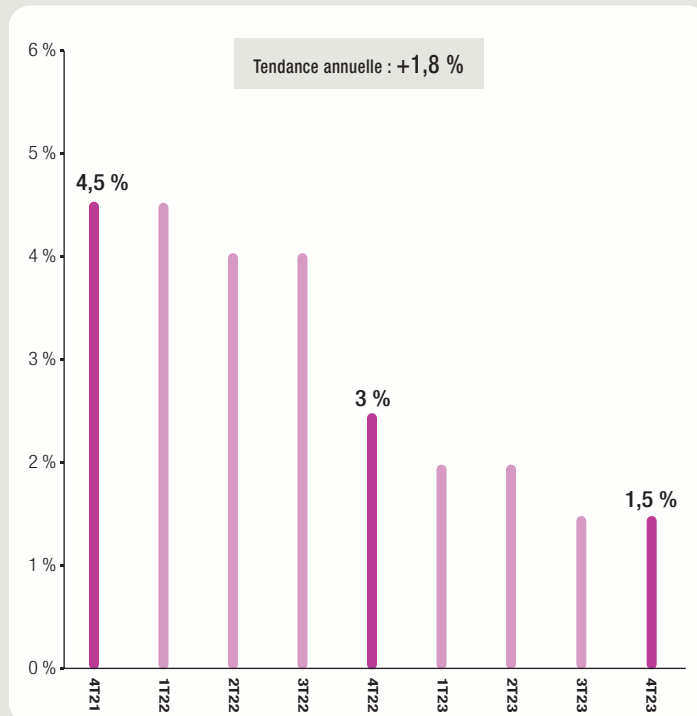
Construction neuve



Entretien-rénovation (y compris travaux de performance énergétique)



Travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement (APEL)



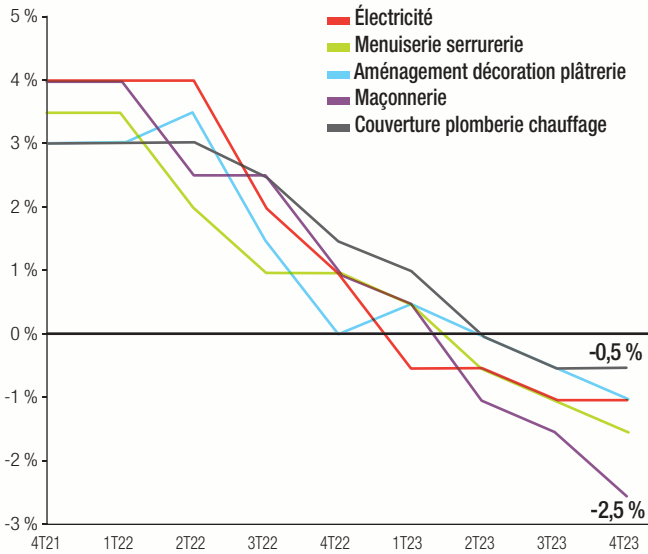
Source : CAPEB – Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ

ACTIVITÉ PAR CORPS DE MÉTIERS

Ralentissement de l'activité généralisé

Tous les corps de métiers voient leur activité reculer en glissement annuel. Le ralentissement est ce trimestre encore le plus marqué pour les entreprises de maçonnerie (-2,5 %), car celles-ci sont plus présentes sur le marché du neuf. Les entreprises de couverture-plomberie-chauffage résistent relativement mieux que les autres corps de métiers, le volume d'activité reculant de 0,5 % en glissement annuel au 4^e trimestre 2023 (tout comme au 3^e trimestre 2023).

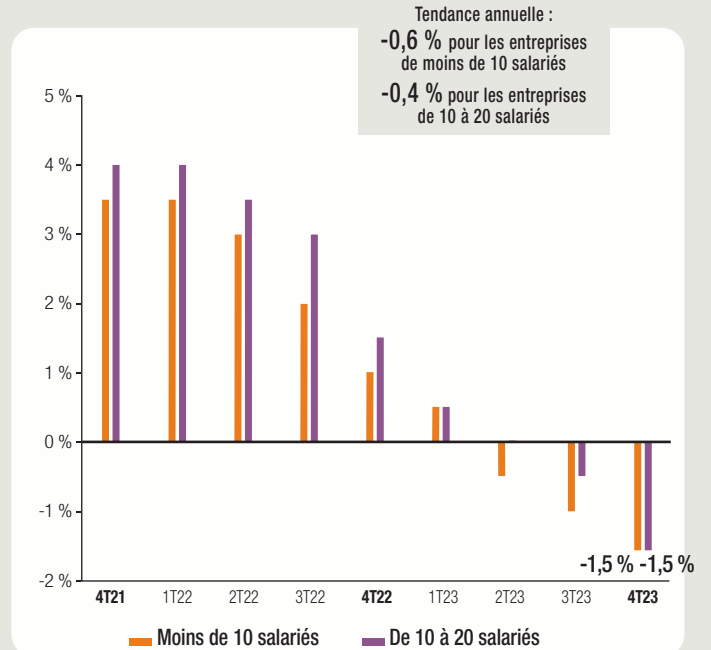


Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Le recul continue

Au 4^e trimestre 2023, les entreprises artisanales de toute taille ont vu leur volume d'activité décroître de 1,5 % par rapport au 4^e trimestre 2022, marquant un nouveau ralentissement.



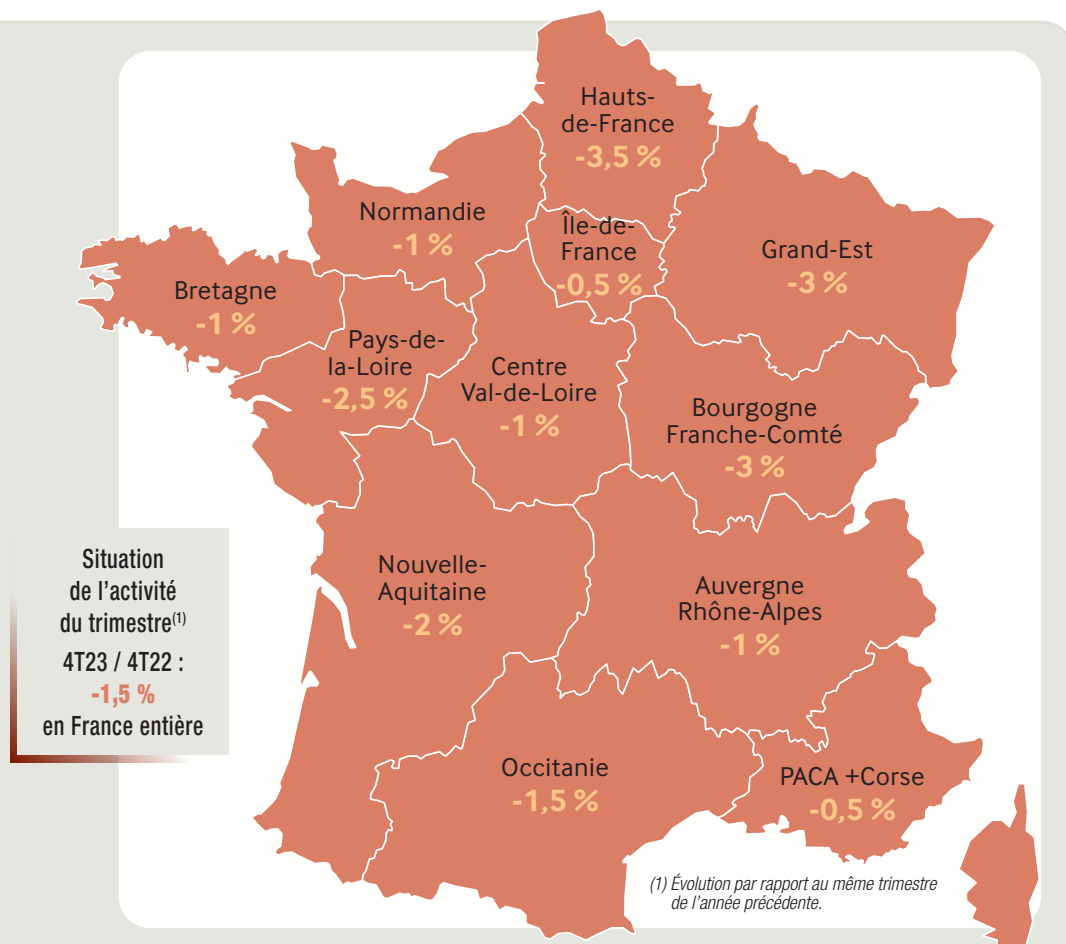
Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédent.

ACTIVITÉ PAR RÉGION

Activité réalisée au 4T2023

Le ralentissement de l'activité est présent dans toutes les régions au 4^e trimestre 2023, mais d'intensité variable (compris entre -0,5 % et -3,5 % en glissement annuel).

Les régions Île-de-France et PACA-Corse ont enregistré un moindre recul (-0,5 %), tandis que les régions Hauts-de-France et Grand-Est et Bourgogne Franche-Comté observent un recul très marqué de leur niveau d'activité au 4^e trimestre 2023 par rapport au 4^e trimestre 2022 (respectivement -3,5 % et -3 %).

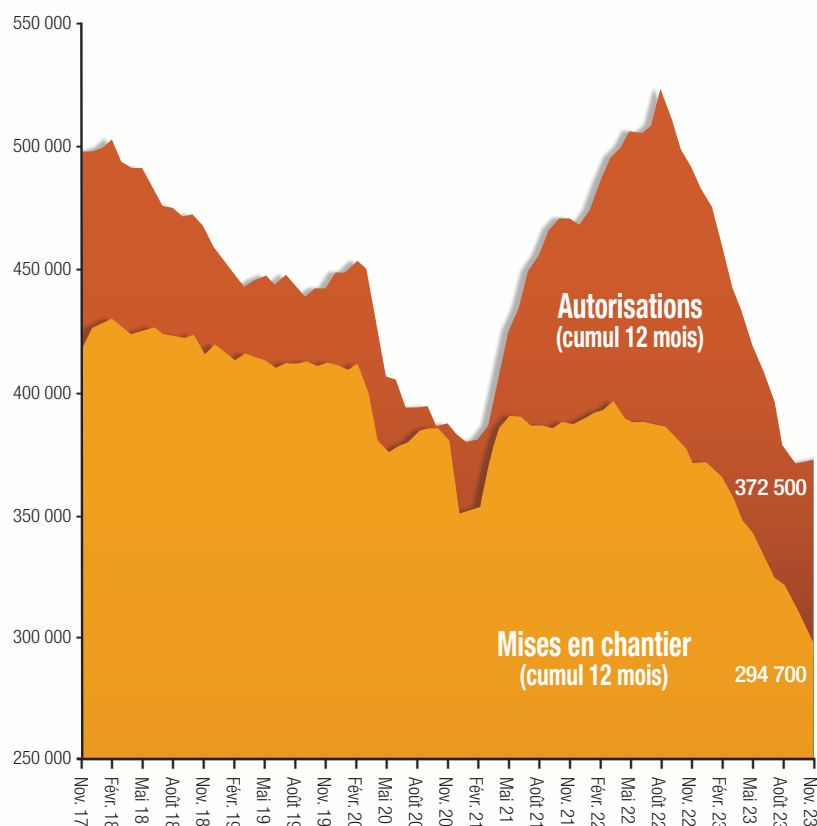


Situation de l'activité du trimestre⁽¹⁾
4T23 / 4T22 :
-1,5 %
en France entière

(1) Évolution par rapport au même trimestre de l'année précédente.

NEUF : AUTORISATIONS ET MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS

Les mises en chantier



Sur un an, de décembre 2022 à novembre 2023, 372 500 logements ont été autorisés à la construction, soit 127 300 de moins que lors des douze mois précédents (-25,5 %). Dans le même temps, on estime que 294 700 logements ont été mis en chantier, soit 71 800 de moins (-19,6 %) qu'entre décembre 2021 et novembre 2022. Si l'on prend comme point de comparaison les 12 mois précédant la crise sanitaire (mars 2019 à février 2020), le nombre de logements autorisés au cours des 12 derniers mois est inférieur de 19,1 %, celui de logements commencés est inférieur de 22,7 %.

Les autorisations de logements individuels ont diminué de 60 000 logements entre décembre 2022 et novembre 2023 par rapport aux douze mois précédents (-29,8 %) pour revenir à 141 400 unités. Elles sont 24,1 % en dessous de la valeur d'avant-crise. Les logements individuels purs diminuent de façon plus importante (-31,7 %) que les logements individuels groupés (-25,1 %).

Pendant cette période, les ouvertures de chantier de logements individuels ont diminué de 41 000 unités (-25,2 %) et se situent à 121 900 logements commencés, leur niveau le plus bas enregistré depuis 2000. Les logements individuels purs comme les logements individuels groupés ont reculé (respectivement -28,4 % et -14,2 %).

Dans le secteur des logements collectifs ou en résidence, 231 100 logements ont été autorisés entre décembre 2022 et novembre 2023, soit 67 300 de moins (-22,6 %) par rapport aux douze mois précédents. Les autorisations de logements collectifs ordinaires diminuent plus fortement (-24,8 %) que les autorisations de logements en résidence (-11,8 %).

Les mises en chantier de logements collectifs ou en résidence sont estimées en baisse de 30 800 unités (-15,1 %) par rapport aux 12 mois précédents et atteignent 172 700 logements commencés. Les logements collectifs ordinaires (-16,8 %) et les logements en résidence (-7,2 %) ont tous deux diminué.

Type de logements autorisés

Cumul des 12 derniers mois

Variation

(résultats à la fin novembre 2023)

(décembre 2022 à novembre 2023 / décembre 2021 à novembre 2022)

Individuel	141 400	-29,8 %
<i>Individuels purs</i>	97 300	-31,7 %
<i>Individuels groupés</i>	44 100	-25,1 %
Collectifs	185 000	-24,8 %
Logements en résidence	46 100	-11,8 %
Total	372 500	-25,5%

Type de logements commencés

Cumul des 12 derniers mois

Variation

(résultats à la fin novembre 2023)

(décembre 2022 à novembre 2023 / décembre 2021 à novembre 2022)

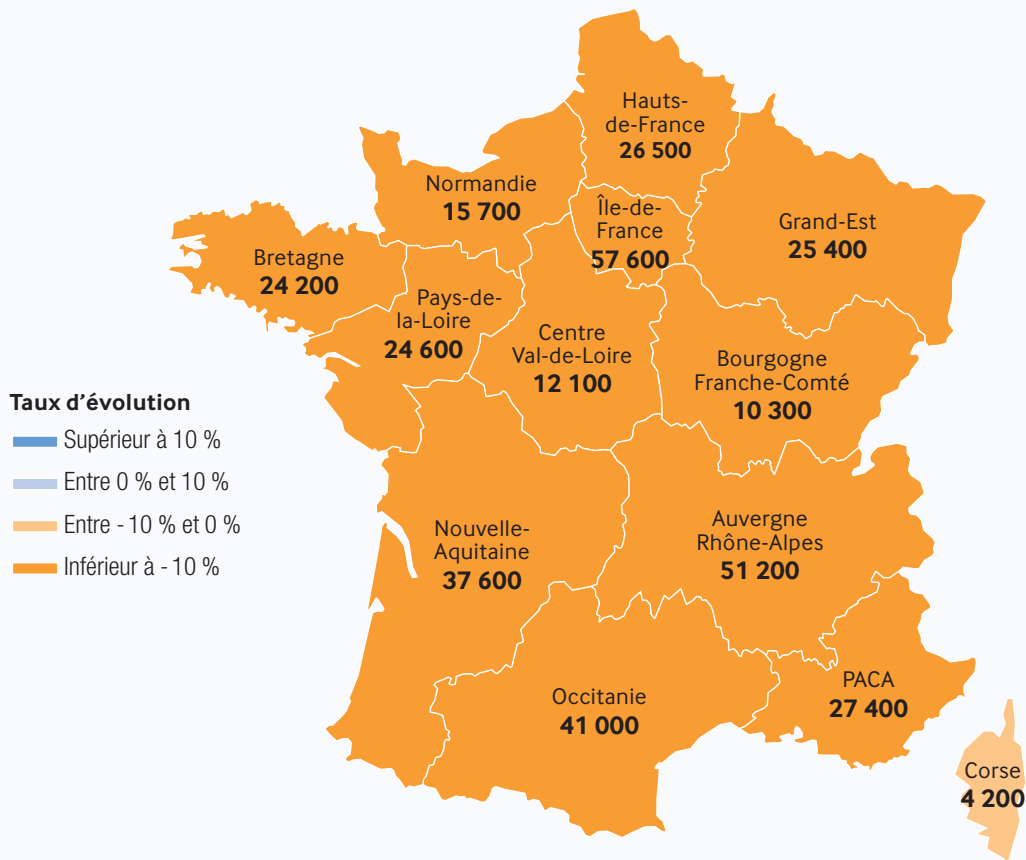
Individuel	121 900	-25,2 %
<i>Individuels purs</i>	90 200	-28,4 %
<i>Individuels groupés</i>	31 700	-14,2 %
Collectifs	139 400	-16,8 %
Logements en résidence	33 300	-7,2 %
Total	294 700	-19,6%

Source : SDES, Sita@del2 (en date réelle estimée), estimation des chiffres à partir des données collectées, complétée par des travaux de modélisation et des enquêtes annuelles.

Avertissement : les estimations des mises en chantier sont plus fragiles que d'habitude du fait des perturbations liées à la crise sanitaire. La méthode a dû être adaptée pour s'ajuster à ces perturbations. Dans ce contexte, les estimations des mises en chantier présentées en cette période peuvent donner lieu à des révisions plus importantes qu'avant la crise sanitaire.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR RÉGION

LOGEMENTS AUTORISÉS (DÉCEMBRE 2022 À NOVEMBRE 2023)



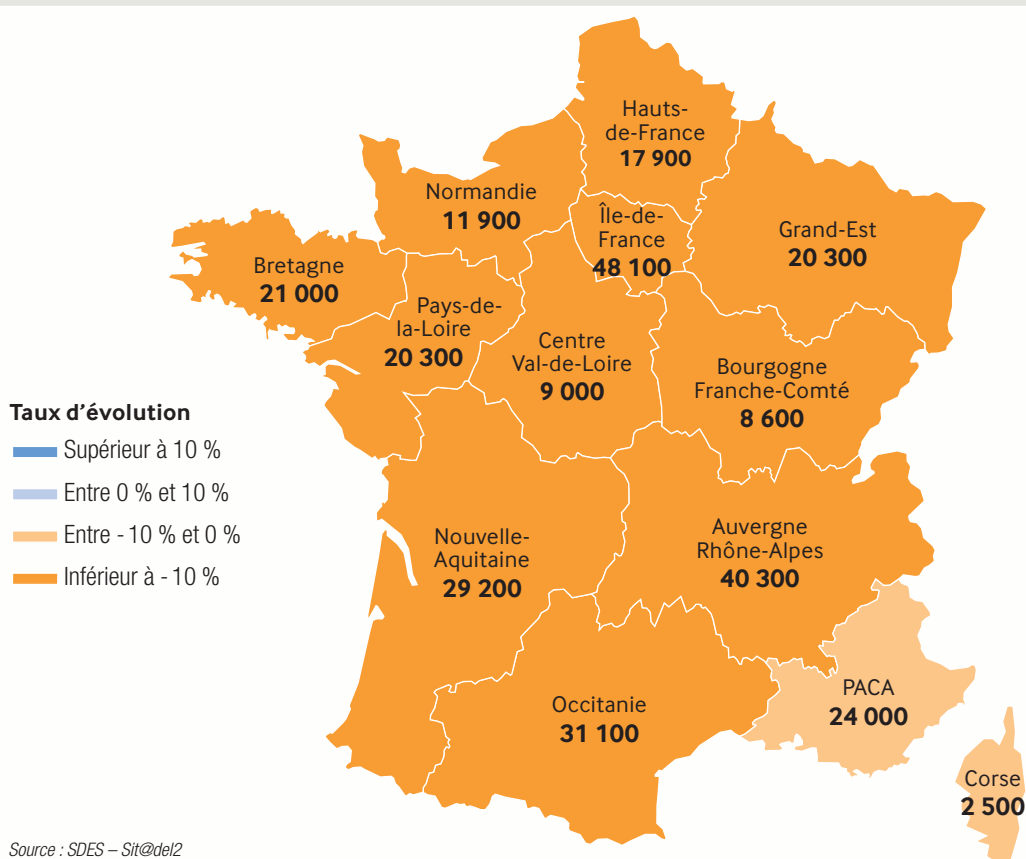
À l'échelle nationale, les permis de construire affichent un recul de 25,5 % au cours des 12 derniers mois (de décembre 2022 à novembre 2023) par rapport à la même période de l'année précédente, soit 372 500 autorisations.

Tout comme au trimestre précédent, le recul est généralisé : toutes les régions de France métropolitaine observent une contraction marquée sur un an.

Le recul des autorisations est le plus marqué en région Centre Val-de-Loire (-31,2 %), et relativement moins prononcé en Corse (-8,8 %).

Grille de lecture : dans la région Grand-Est, le nombre de permis de construire cumulés sur une période d'un an, allant de décembre 2022 à novembre 2023, a enregistré un recul marqué de plus de 10 % par rapport à la même période un an auparavant (décembre 2021 à novembre 2022). Ainsi à la fin novembre 2023, le cumul sur un an des permis de construire s'établissait à 25 400.

LOGEMENTS COMMENCÉS (DÉCEMBRE 2022 À NOVEMBRE 2023)



À l'échelle nationale, le nombre de logements commencés cumulés sur douze mois (de décembre 2022 à novembre 2023) observe un recul de 19,6 % (par rapport à la même période que l'année précédente) et représente 294 700 logements commencés.

La diminution des mises en chantier est marquée dans toutes les régions : c'est en région Centre Val-de-Loire que le recul est le plus important (-30 %), tandis que les régions Corse et PACA enregistrent de moindres baisses (-8,3 % et -9,2 % respectivement).

Grille de lecture : dans la région Grand-Est le nombre de logements mis en chantier cumulés sur une période d'un an, allant de décembre 2022 à novembre 2023, a enregistré un recul supérieur à 10 % par rapport à la même période un an auparavant (décembre 2021 à novembre 2022). Ainsi à la fin novembre 2023, le cumul sur un an de logements mis en chantier s'établissait à 20 300.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Un solde d'opinion presque à l'équilibre

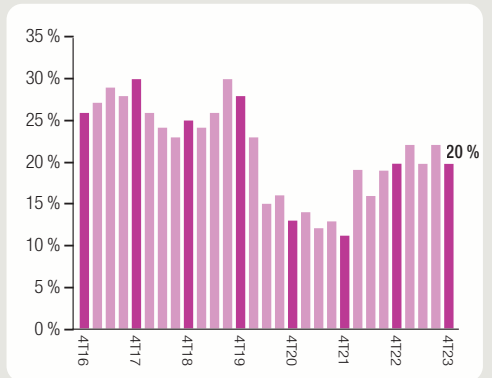
12 % des entreprises enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des collectivités locales tandis que 14 % constatent une baisse (soit un solde de -2 points contre -0,6 en moyenne sur longue période).



Source : CAPEB – Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en rose : solde d'opinion / en pointillé : moyenne).

20% des entreprises travaillent pour les collectivités territoriales

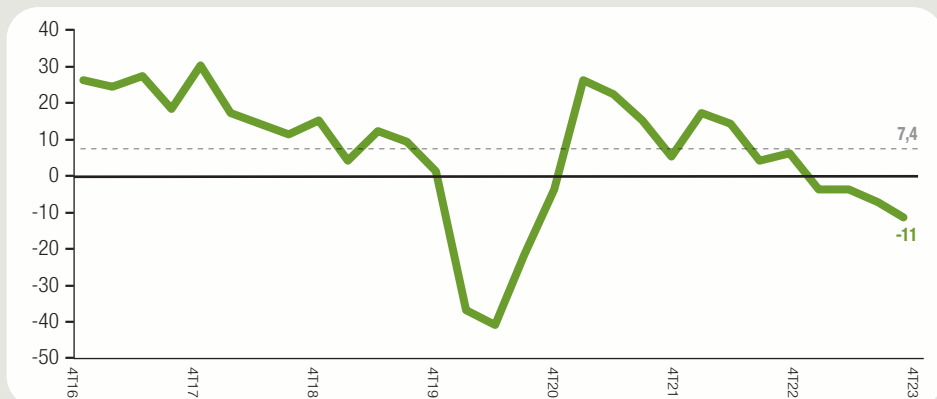
20 % des entreprises déclarent travailler pour les collectivités locales (proportion stable par rapport au 4^e trimestre 2022).



SOUS-TRAITANCE

Le solde d'opinion continue sa dégradation

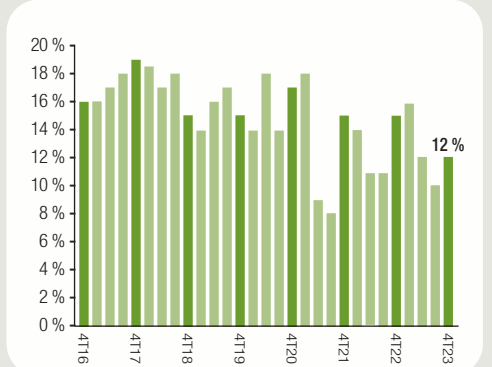
21 % des entreprises notent une baisse de leur activité réalisée en sous-traitance tandis que 10 % constatent une progression. Le solde d'opinion s'établit à -11 points (la moyenne à long terme étant de 7,4 points).



Source : CAPEB – Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en vert : solde d'opinion / en pointillé : moyenne).

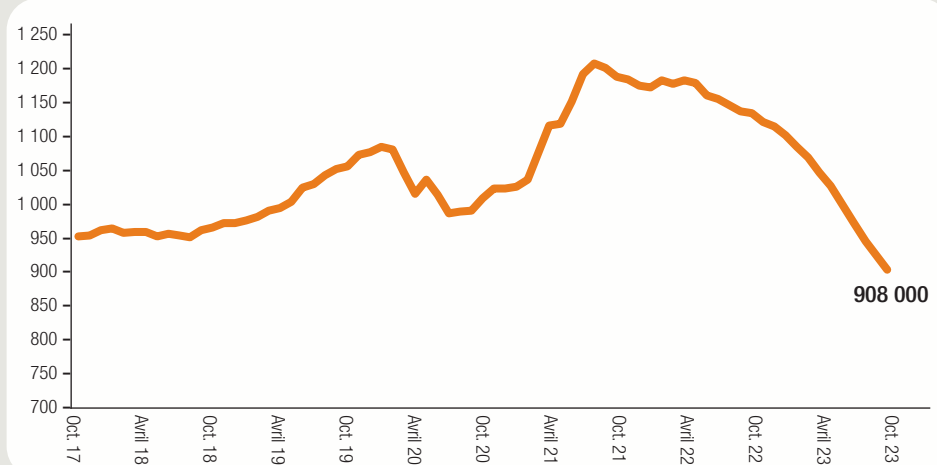
12% des entreprises en sous-traitance

En légère augmentation par rapport au trimestre précédent, le poids des entreprises réalisant une partie de leur activité en sous-traitance s'établit à 12 %, soit 3 points de moins qu'un an auparavant.



ANCIEN : VENTES DE LOGEMENTS

Nombre de ventes de logements anciens cumulées sur les douze derniers mois



Source : CGEDD d'après DGFiP (MEDOC) et bases notariales.

908 000 logements anciens vendus

En octobre 2023, les ventes de logements anciens cumulées sur 12 mois atteignent 908 000 unités, niveau inférieur de 20 % à celui d'octobre 2022.

Le ralentissement du cumul de ventes de logements anciens sur douze mois se poursuit depuis le pic d'août 2021 (1 207 000 unités).

COMMANDES

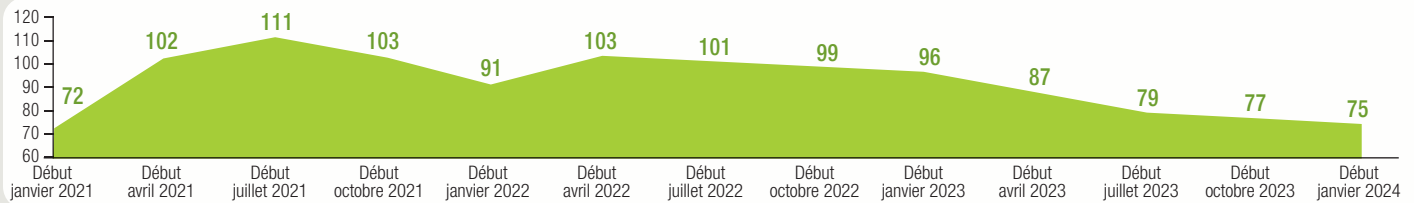
CARNETS DE COMMANDES

La tendance à la baisse se poursuit

Le niveau des carnets de commandes représente 75 jours de travail à venir au 4^e trimestre 2023 soit 21 jours de moins qu'un an auparavant. Ce niveau est similaire à celui observé en 2019 (76 jours en moyenne). Ainsi, bien que peu marquée ce trimestre encore, la tendance baissière sur les carnets de commandes se poursuit. Les soldes d'opinion sur les carnets de commandes traduisent les nettes difficultés de la construction neuve en contraste de la

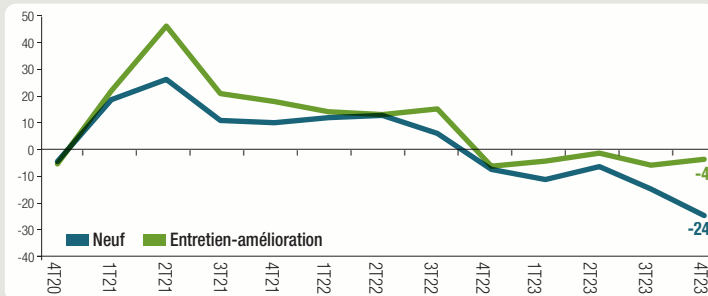
relative résistance des travaux d'entretien-amélioration. Le solde d'opinion sur les carnets de commandes en construction neuve se dégrade nettement au 4^e trimestre 2023 pour atteindre -24 points, alors qu'il se rapproche de zéro en entretien-amélioration (-4 points). Enfin, pour les entreprises de moins de 10 salariés comme pour les entreprises de 10 à 20 salariés, il s'établit à -12 points.

Évolution des carnets de commandes en nombre de jours



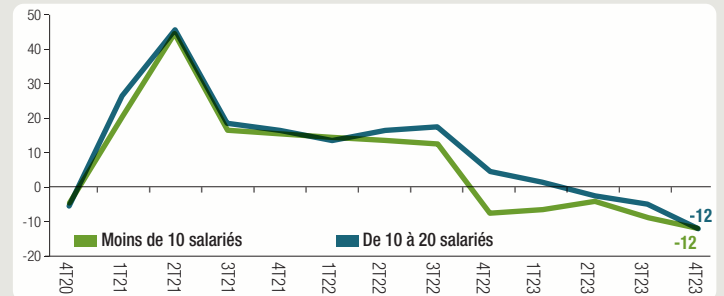
Source : CAPEB - Xerfi.

Neuf / Entretien-amélioration



Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

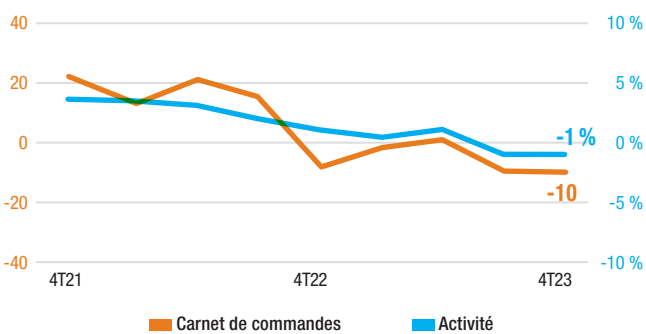
Moins de 10 salariés / 10 à 20 salariés



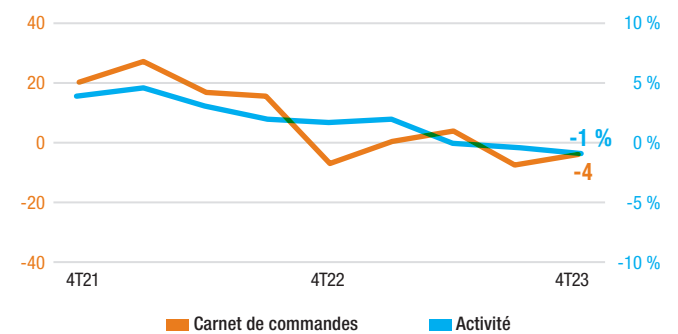
Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

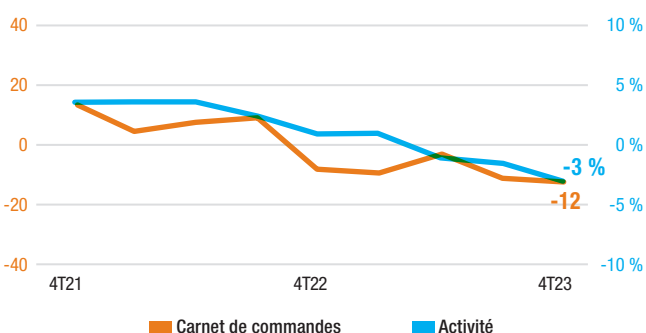
Auvergne Rhône-Alpes



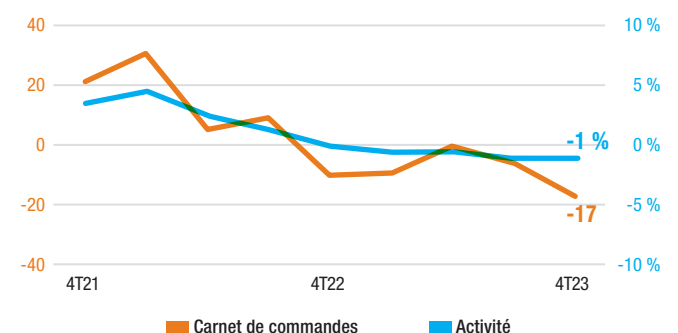
Bretagne



Bourgogne Franche-Comté



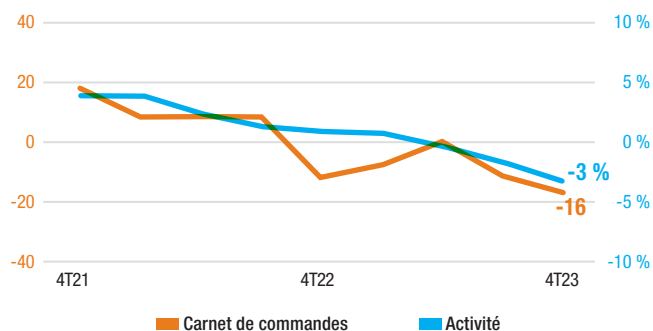
Centre Val-de-Loire



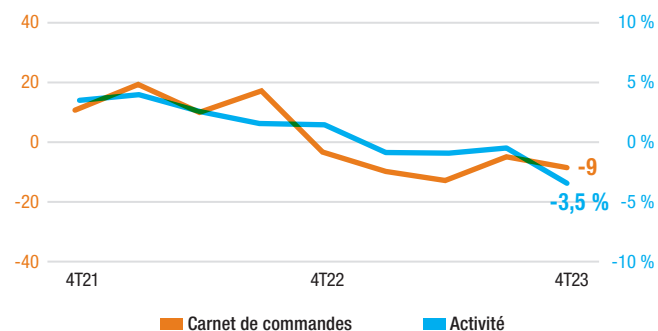
Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en bleu : activité et en orange : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

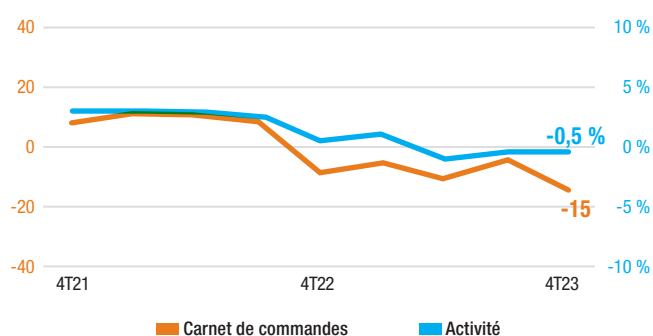
Grand-Est



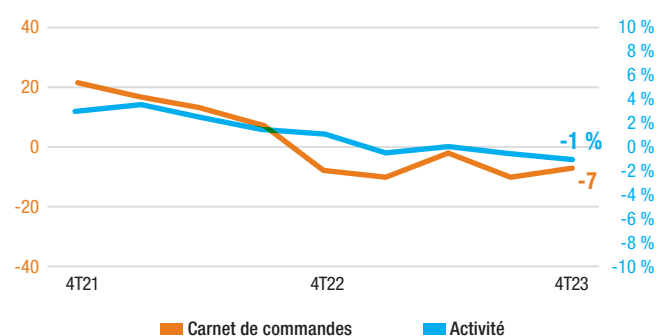
Hauts-de-France



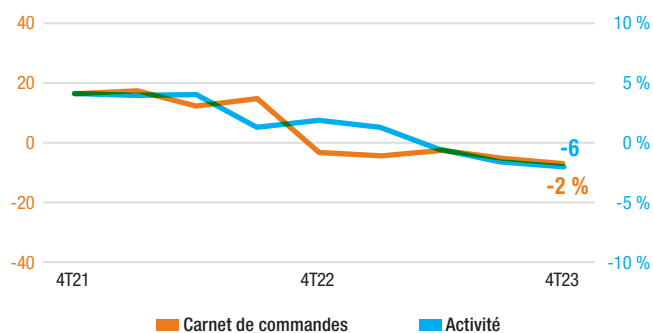
Île-de-France



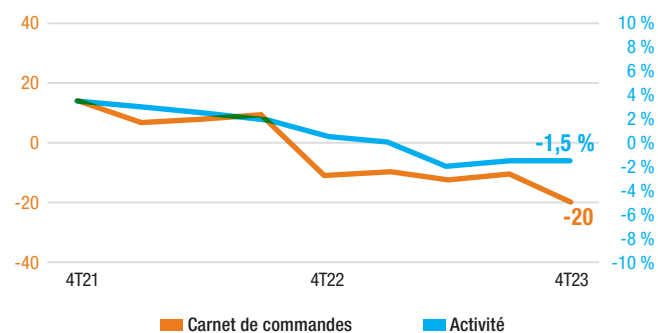
Normandie



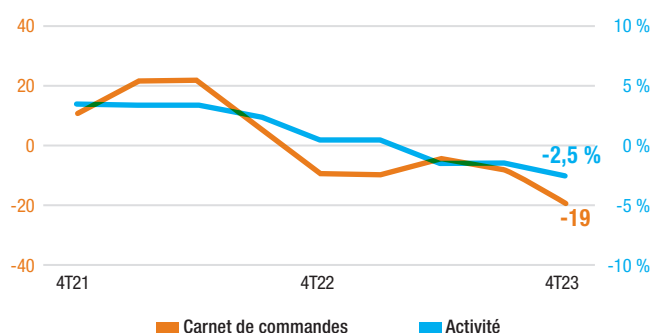
Nouvelle-Aquitaine



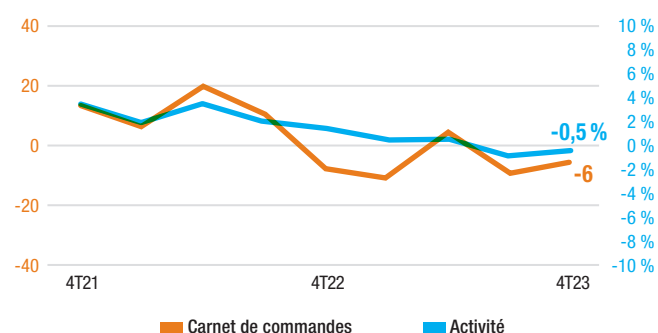
Occitanie



Pays-de-la-Loire



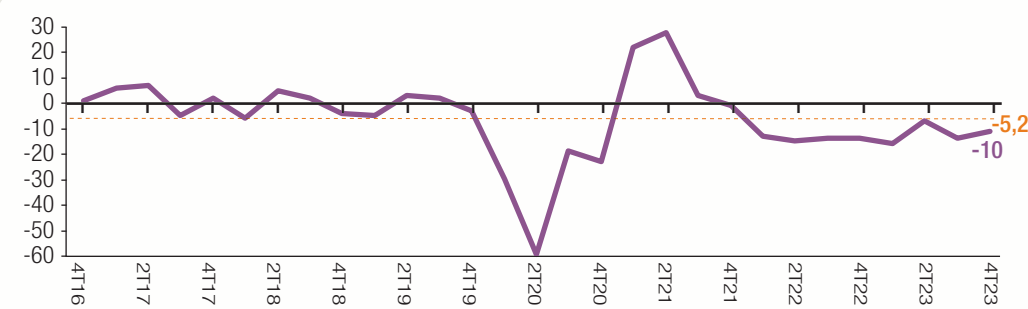
Provence-Alpes-Côte-d'Azur - Corse



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en bleu : activité et en orange : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

TRÉSORERIE

SITUATION DE LA TRÉSORERIE

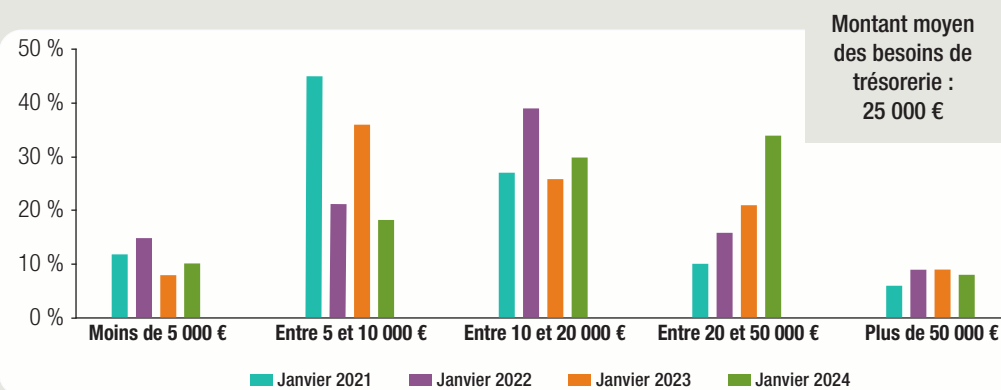


Source : CAPEB – Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

Un solde d'opinion sur la trésorerie encore défavorable

Le solde d'opinion concernant la trésorerie s'établit à -10 points (contre -5,2 points pour la moyenne de long terme) avec 20 % des entreprises déclarant une détérioration de leur trésorerie et 10 % une amélioration.

RÉPARTITION DES BESOINS DE TRÉSORERIE

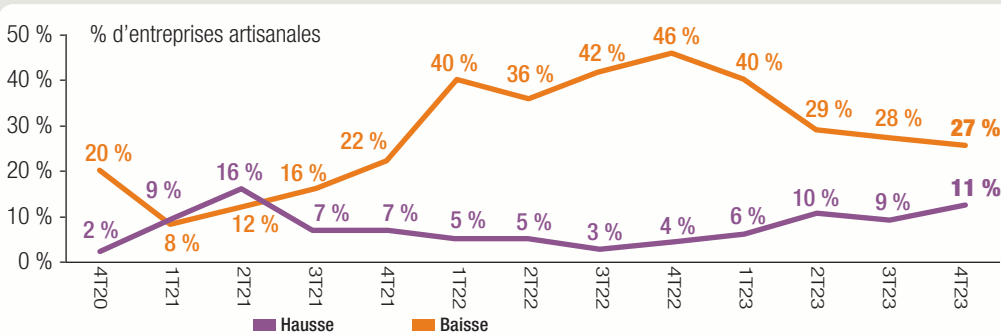


Source : CAPEB – Xerfi.

Au 4^e trimestre 2023, 17 % des entreprises font état de besoins de trésorerie (contre 22 % au même trimestre de l'année précédente). Parmi ces entreprises, plus d'un tiers déclare un besoin compris entre 20 000 et 50 000 euros.

Le montant moyen des besoins de trésorerie de ces entreprises s'établit à 25 000 € contre 21 000 € un an auparavant.

ÉVOLUTION DES MARGES



Source : CAPEB – Xerfi.

Au 4^e trimestre 2023, 27 % des entreprises déclarent une baisse des marges, tandis que 11 % déclarent une hausse. Le solde d'opinion sur ce trimestre s'établit à -16 points, en légère amélioration par rapport au trimestre précédent mais toujours défavorable.

DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DANS LE BTP

Créations : -1 %

Au 3^e trimestre 2023, 23 417 créations (y compris micro-entrepreneurs) ont été enregistrées dans le BTP (-1,0 % par rapport au même trimestre de l'année précédente). À titre de comparaison, au 3^e trimestre 2019, 21 719 créations avaient été enregistrées.

Source : INSEE.

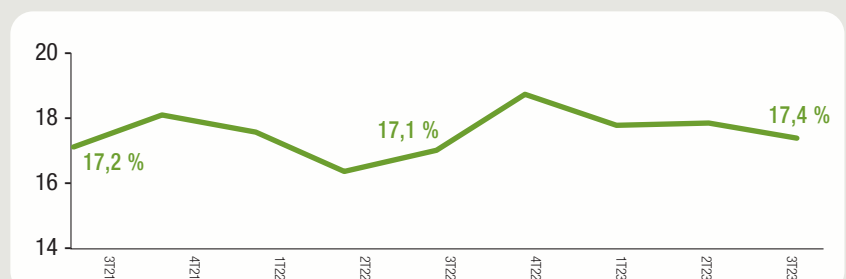
Défaillances : +26 %

Au 3^e trimestre 2023, 3 006 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans le BTP (+26,0 % par rapport au même trimestre de l'année précédente). À titre de comparaison, au 3^e trimestre 2019, 2 752 défaillances avaient été enregistrées.

Source : Banque de France.

Évolution du taux d'épargne des ménages

Au 3^e trimestre 2023, le taux d'épargne des ménages diminue légèrement par rapport au 2^e trimestre 2023, s'établissant à 17,4 % soit 0,3 point de plus qu'un an auparavant.



Source : INSEE. Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et le revenu disponible brut.

ENTRETIEN-AMÉLIORATION : COÛT ET PRIX DES TRAVAUX

Ralentissement de la hausse

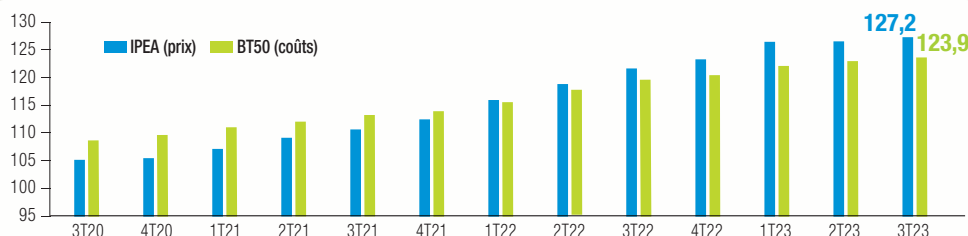
Au 3^e trimestre 2023, sur un an, la hausse des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments ralentit de nouveau (+4,5 % au 3^e trimestre 2023, après +6,3 % au trimestre précédent). La hausse des prix sur un an est comparable dans le secteur résidentiel et le secteur non-résidentiel (+4,6 % et +4,4 % respectivement).

En glissement annuel, les prix demeurent en hausse mais de manière moins marquée, pour toutes les catégories de travaux. Ce ralentissement est particulièrement sensible pour les « autres travaux de construction spécialisés » (+3,2 % après +6,4 %), pour les travaux de menuiserie (+5,1 % après

+7,9 %), ainsi que pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+4,9 % après +6,9 %). Il est un peu plus modéré pour les « autres travaux d'installation » (+4,2 % après +5,6 %), les travaux de peinture et de vitrerie (+5,0 % après +6,5 %), les travaux de couverture (+5,7 % après +7,2 %), et les travaux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+5,2 % après +6,1 %) ; voire très modéré pour les travaux d'installation électrique (+3,7 % après +4,0 %), ainsi que ceux de plâtrerie (+5,9 % après +6,1 %).

En parallèle, les coûts (selon l'indice BT50) augmentent de +3,3 % sur la même période.

Évolution comparée des prix et des coûts



Source : INSEE, base 100 en 2015.

Évolution des prix par corps de métiers pour les bâtiments résidentiels et non résidentiels 3T2023/3T2022)

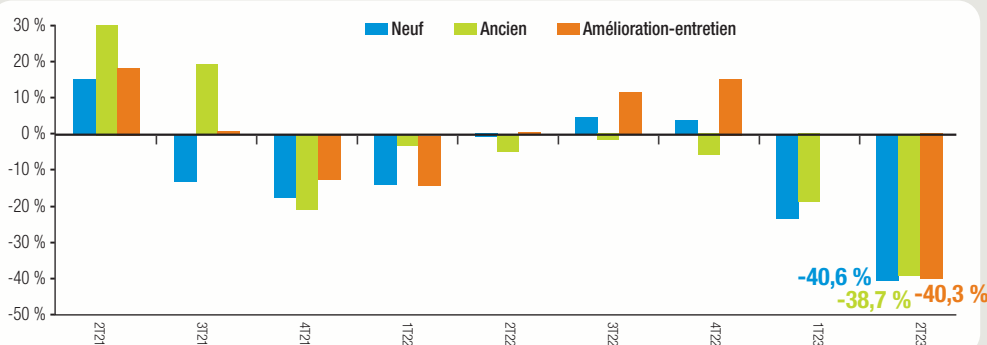
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	Évolution
4321 - Installation électrique	4,5 %
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	3,7 %
4329 - Autres travaux d'installation	5,2 %
4331 - Plâtrerie	4,2 %
4332 - Menuiserie	5,9 %
4333 - Revêtement des sols et des murs	5,1 %
4334 - Peinture et vitrerie	4,9 %
4391 - Couverture	5,0 %
4399 - Autres travaux de construction spécialisé	5,7 %
	3,2 %

Source : INSEE - Base 100 en 2015.

CRÉDITS À L'HABITAT POUR LES PARTICULIERS

Les crédits à l'habitat accordés en chute libre

Au 2^e trimestre 2023, les montants de crédits accordés reculent fortement, de 39,1 % par rapport au 2^e trimestre 2022. Cette diminution est observable pour tous les types de crédits, qu'ils soient destinés à l'achat de logements neufs (-40,6 %), anciens (-38,7 %) ou au financement de travaux d'amélioration-entretien (-40,3 %).



Source : Banque de France.

PRIX ET COÛTS

MÉMO

Indice des prix à la consommation

Valeur en décembre 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
117,5	+3,6 %

Indice du coût de la construction

Valeur au 3T2023	Évolution annuelle (T/T-4)
2 106	+3,4 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4^e trimestre 1953.

Indice de référence des loyers

Valeur au 4T23	Évolution annuelle (T/T-4)
142,06	+3,5 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4^e trimestre 1998.

INDEX BT50

Valeur en octobre 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
131,5	+3,2 %

Source : MEEM, publication au JO du 17 décembre 2023, base 100 en 2010.

COURS DES MÉTAUX

Aluminium

En dollars/tonne en novembre 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
2 201,6	-5,7 %

Cuivre

En dollars/tonne en novembre 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
8 173,5	+1,8 %

Zinc

En dollars/tonne en novembre 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
2 545,2	-13,5 %

PRIX DE VENTE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION*

Céramiques et matériaux de const.

Valeur en novembre 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
136,3*	+7,7 %

Béton prêt à l'emploi

Valeur en novembre 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
135,8*	+18,1 %

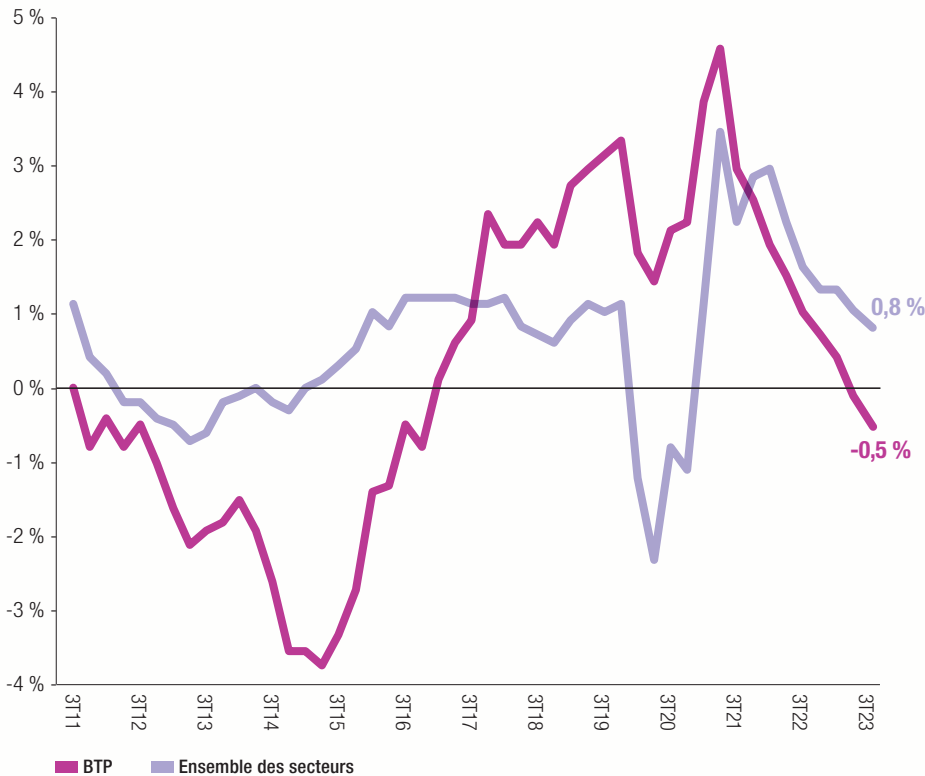
Produits sidérurgiques de base et ferroalliages

Valeur en octobre 2023	Évolution annuelle (M/M-12)
137,9*	-22,8 %

Source : INSEE, indice base 100 en 2015.
* Valeur provisoire.

EMPLOI

EMPLOI DANS LE BTP



Source : INSEE.

Emploi salarié

L'emploi salarié du BTP s'établit à 1 588 700 au 3T2023, soit une baisse de 0,5 % sur un an (contre +0,8 % dans l'ensemble des secteurs principalement marchands).

Source : INSEE.

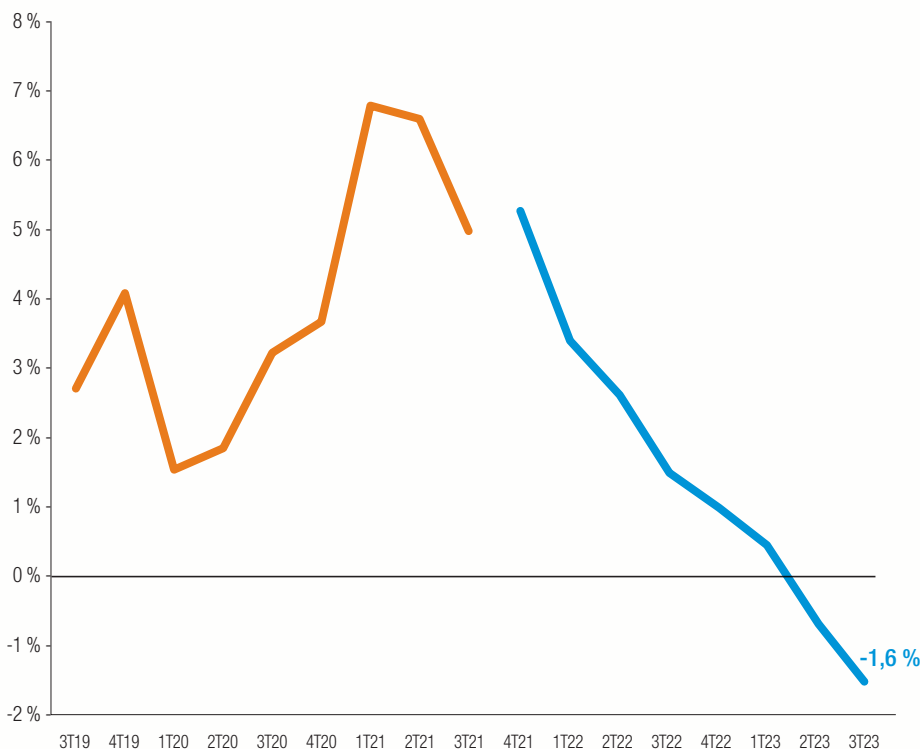
Emploi intérimaire

Au 3^e trimestre 2023, le secteur du BTP totalise 138 446 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein). L'intérim stagne par rapport au 3^e trimestre 2022 (-0,2 %).

Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 8,0 %.

Source : DARES.

EMPLOI SALARIÉ DANS LES ENTREPRISES DU BTP DE MOINS DE 20 SALARIÉS



Source : ACOSS.

Recul de l'emploi salarié dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés

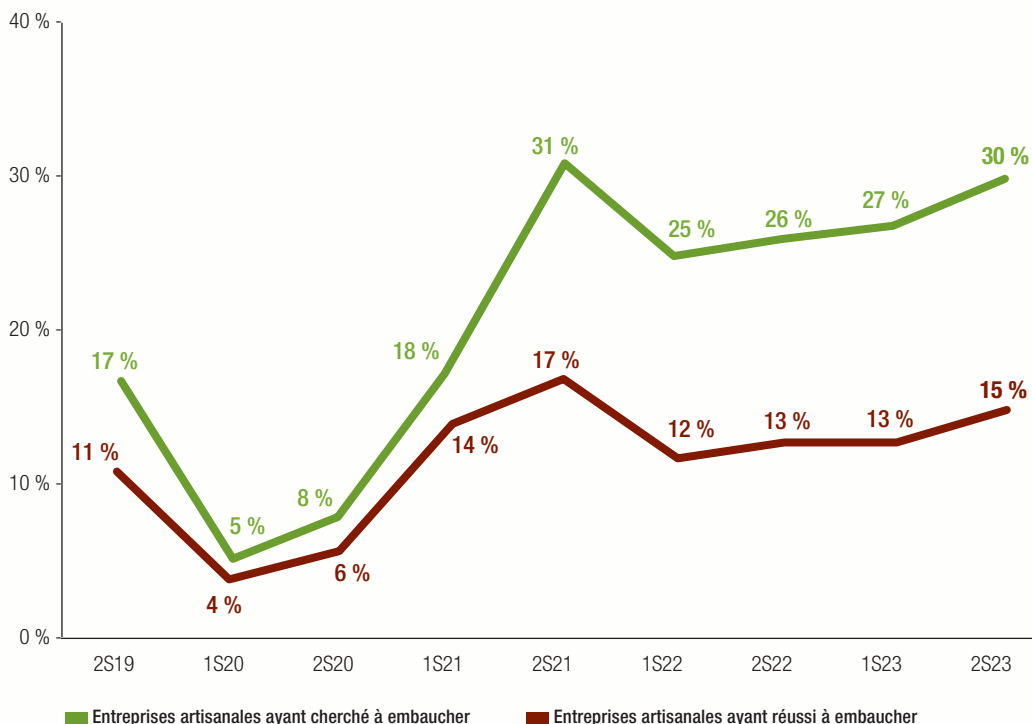
Au 3^e trimestre 2023, l'emploi recule dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés par rapport au 3^e trimestre 2022.

La variation s'établit à -1,6 %.

Avertissement : en raison d'un changement de périmètre des données de l'Urssaf, les effectifs salariés prennent dorénavant en compte les apprentis. Sur le graphique ci-contre est ainsi visible la rupture de série : la courbe en orange correspond à l'ancienne série, tandis que la courbe en bleu prend en compte le nouveau périmètre.

LES EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

% d'entreprises artisanales

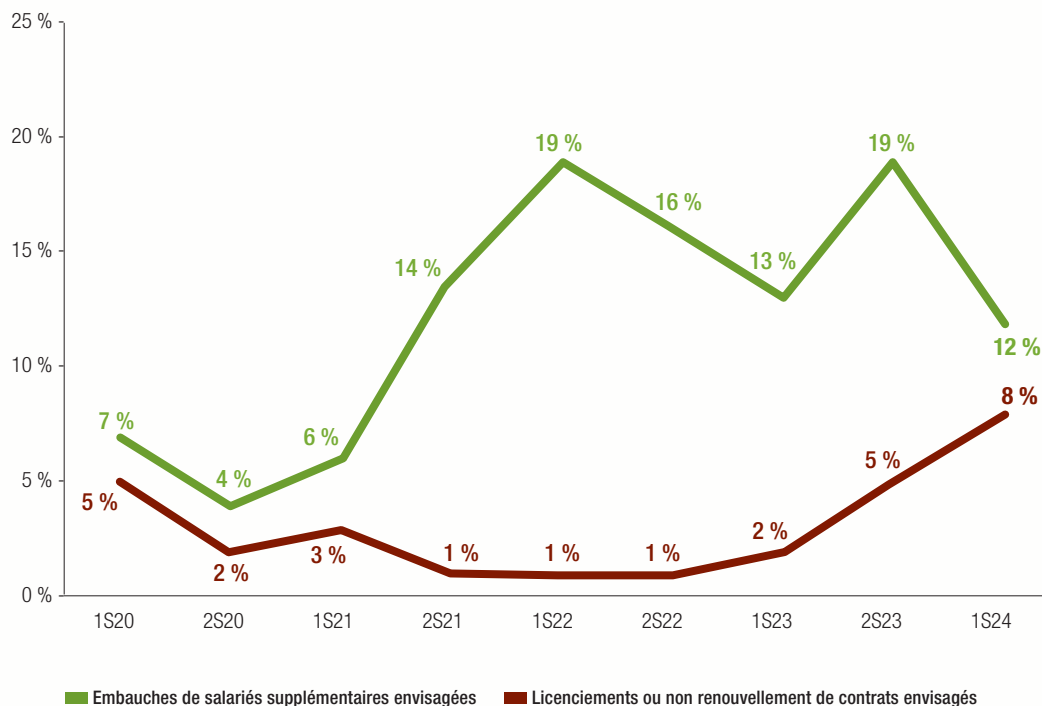


Au 2^e semestre 2023, les entreprises artisanales sont 30 % à avoir cherché à recruter, une proportion en augmentation par rapport au 3^e semestre précédents. 50 % des entreprises ayant cherché à recruter y sont parvenu.

Source : CAPEB – Xerfi.

LES INTENTIONS D'EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

% d'entreprises artisanales



Les intentions d'embauche pour le 1^{er} semestre 2024 chutent nettement par rapport aux intentions affirmées pour le 2^e semestre 2023, signe clair de prudence des entreprises en période de conjoncture difficile.

De plus, la proportion d'entreprises envisageant de licencier ou ne pas renouveler des contrats continue sa progression pour atteindre 8 % après 5 % au trimestre précédent.

Source : CAPEB – Xerfi.